

# Lettre d'information du député Paul Molac



## édito

par Paul Molac

### Un projet européen renoué.

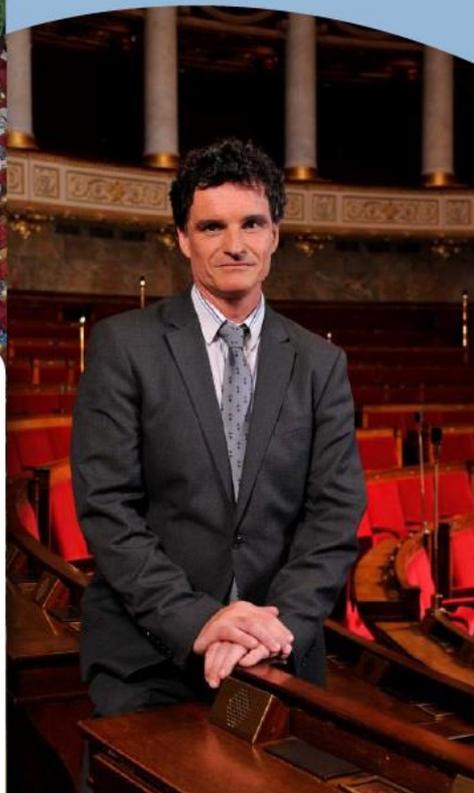
70 ans après la capitulation nazie il est nécessaire de nous rappeler que le projet européen fut porteur d'espoir. Un espoir de paix durable en premier lieu mais aussi l'espoir d'une société nouvelle tournant le dos aux égoïsmes nationaux. Ce projet humaniste porté en France par des personnes comme Pierre Mendès France ne s'est pas limité à la constitution d'une union économique ne desservant que les intérêts des entreprises. La construction européenne est la base du vivre ensemble européen et donc la volonté de porter un réel projet de société.

Cependant, force est de constater que le projet européen est en panne depuis de nombreuses années. A la construction économique il manque bien trop souvent la construction sociale. Pour que ce projet prenne corps il faut inévitablement que les Etats partagent leurs compétences et établissent un contrat social commun. Nous pouvons le voir avec le salaire minimum, les contrats de travail, les normes environnementales, nombreuses sont les différences qui créent des disparités au sein de l'Union européenne. De trop nombreux Etats gardent jalousement leurs prérogatives de peur de perdre leur pouvoir. Et c'est sur ces disparités que des entreprises peu scrupuleuses prospèrent. Lors de mon

déplacement en Irlande j'ai rencontré plusieurs chefs d'entreprise irlandais. Loin de défendre une position tout-libérale, ils ont au contraire appelés de leurs vœux une Europe solidaire. La crise économique leur a appris que la solidité d'un Etat n'est pas qu'économique mais aussi sociale. Pour cela il faut passer par une intégration européenne plus forte lui permettant de se doter de normes sociales communes.

L'absence de politique commune s'exprime également au niveau international. Où est la diplomatie européenne ? Qui connaît le nom de la diplomate de l'UE ? Sur de nombreux sujets il règne une véritable confusion en Europe. Le problème migratoire en est l'exemple le plus dramatique. Des milliers de morts en Méditerranée auxquels on répond par des politiques bien timides. Un très bon éditorial du Monde résumait cette situation. L'Union européenne n'est pas elle-même responsable de l'absence de politique d'immigration. Dans cette affaire, les institutions européennes sont largement impuissantes pour une bonne raison : « l'essentiel des questions migratoires ne fait pas partie du domaine communautaire. Tout cela reste du seul domaine des Etats, du chacun pour soi, et non pas des missions déléguées à l'UE. Pourquoi ? Pour des raisons essentiellement idéologiques : les Etats se refusent à céder leurs compétences en la matière. »

Plus d'Europe ce n'est pas moins de pouvoir. Un véritable projet européen solidaire, c'est au contraire la possibilité de reprendre son destin en main.



### COORDONNÉES

**ASSEMBLÉE NATIONALE :**  
126, rue de l'Université,  
75355 Paris cedex 07  
Tél. 01 40 63 71 61

**CIRCONSCRIPTION :**  
26, Place de la Mairie,  
56800 Ploërmel  
Tél. 02 97 70 61 72

**> Ouverture permanence :**  
lundi > vendredi :  
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

**COURRIEL :**  
[pmolac@assemblee-nationale.fr](mailto:pmolac@assemblee-nationale.fr)



# Le travail à l'Assemblée Nationale

## Projet de loi sur le renseignement

Le 5 mai j'ai voté contre le Projet de loi sur le renseignement. La nécessité d'un encadrement de l'activité des services de renseignement n'est toutefois pas contestée : la France accuse en effet un grand retard par rapport aux autres démocraties occidentales. Les services de renseignement disposent aujourd'hui de moyens juridiques morcelés, issus d'une lente sédimentation de dispositions législatives sans cadre général. La nécessité de légiférer est donc une réalité. Mettre un terme aux pratiques illégales, offrir un cadre normatif opérationnel et respectueux des libertés est notre mission.

Mais le texte suscite débats, inquiétudes qu'on ne peut pas balayer d'un simple revers de main par la simple invocation des impératifs de sécurité. Il encadre, pas suffisamment, mais il autorise aussi l'intrusion, la surveillance, le fichage, et ce très largement et l'on pourrait craindre que cela ne se fasse pas toujours dans le seul but de prévenir la menace terroriste.

Il va en effet bien au-delà puisqu'il permet aux services de renseignement de recourir à des techniques de recueil d'information à la fois de grande ampleur et très intrusives pour la défense et la promotion des intérêts économiques, industriels et scientifiques du pays, mais aussi pour prévenir des atteintes à la forme républicaine des institutions, une notion qui demeure très floue et qui pourrait être utilisée pour réprimer certaines idées politiques, mêmes démocratiques.

Il met en place la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, dont l'avis n'est que consultatif, et qui pourra être contournée en cas d'urgence, sans que l'urgence elle-même ne soit définie. Le recours à un juge ne se ferait qu'à posteriori, quand le pouvoir exécutif le décide. C'est contraire à notre tradition juridique.

Pour en savoir plus, vous pouvez également accéder sur ce lien à l'interview que j'ai donné le matin du vote à la radio France Bleu : <http://www.francebleu.fr/infos/fb-breizh-izel-l-invite-de-8h10/l-invite-de-08h10-352>

## Réserve Parlementaire

Comme chaque année suite à l'approbation par le ministère des sommes allouées, je tiens à faire part de l'utilisation de la réserve parlementaire qui m'a été confiée.

[Consultez le tableau ici](#)

## Régionalisation de France3

Le mercredi 25 mars je suis intervenu dans l'hémicycle dans le débat sur l'avenir de France Télévisions alors qu'un nouveau Président devrait être désigné par le CSA dans les prochaines semaines. Ce débat, dont j'étais à l'initiative avec mon groupe parlementaire, aura permis d'axer mon propos sur la nécessité de renforcer la proximité de France 3 avec ses téléspectateurs en région, et de faire émerger dans les régions qui le demande des chaînes publiques de plein exercice tel que sur le modèle de France 3 Via Stella.

Cliquez ci-dessous pour voir mon intervention :



## Visite officielle en Irlande

J'ai fait partie d'une délégation menée par le Premier ministre Manuel Valls, en visite officielle à Dublin le jeudi 23 et le vendredi 24 avril, en tant que Président du groupe d'amitié France-Irlande de l'Assemblée nationale.

Cette visite a été l'occasion pour moi de rencontrer à l'Ambassade de France la Vice-Premier ministre et ministre de la protection sociale irlandaise, Mme Joan Burton, ainsi que les principales personnalités politiques du Labour, du Fianna Fail et du Fine Gael en vue d'échanger sur la perception de l'Irlande sur les relations bilatérales, la situation en Europe et les perspectives de croissance dans la zone euro.

J'ai également rencontré au Dáil Éireann (chambre des députés) mes homologues parlementaires irlandais membres du groupe d'amitié avec la France, dont le président est le député de Cork David Stanton. Dans la continuité des contacts noués en tant que Président du groupe d'amitié depuis juin 2012, particulièrement lors de la venue du Président irlandais Michael Hig-



gins au dernier Festival interceltique de Lorient, un échange particulier s'est déroulé sur la Bretagne, bien connue d'un certain nombre de ces parlementaires.

La journée s'est poursuivie par la visite du Trinity Collège, plus ancienne université d'Irlande, et s'est achevée par un déjeuner le vendredi midi avec des investisseurs irlandais en France. [Lien ici](#)

## Question au gouvernement sur les conditions de travail dans les multinationales françaises implantées au Qatar

Le mercredi 1er avril j'ai posé une question orale lors de la Séance de questions au Gouvernement sur les conditions de travail dans les multinationales françaises implantées au Qatar. Alors qu'une proposition de loi sur le sujet vient d'être votée à l'Assemblée nationale lundi dernier, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine afin d'être exemplaire et pousser nos partenaires européens et autres à l'être également. Sur l'enfer des chantiers de la coupe de monde de football pour 2022, travaillent des esclaves modernes dépourvus de leur passeport et de nombreux droits élémentaires. On estime qu'au rythme actuel, près de 4 000 ouvriers pourraient trouver la mort d'ici le début de l'évènement sportif. La question de la responsabilité des entreprises à l'international concerne aussi la lutte contre le dumping social et environnemental réalisé dans des pays peu soucieux de ces sujets, ce qui induit des délocalisations de production préjudiciables à notre économie. Cliquez ci-dessous pour voir mon intervention :



## Je suis aussi intervenu :

. A l'Assemblée nationale sur la saisine de la Cour européenne des droits de l'Homme sur des questions de sécurité nationale. [Lien](#)

. Aux premières rencontres parlementaires de la mer et du littoral. [Lien](#)



## L'actualité en circonscription

### Mettre les vaches à l'herbe ?

Tout le monde se souvient des paroles de Sully, Premier ministre d'Henri IV : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France. » La valorisation de l'herbe par l'élevage des poly gastriques (bovins, ovins, caprins) reste encore aujourd'hui un mode de production très répandu dans le monde. La production d'herbe est parfois le seul moyen ou l'un des meilleurs moyens d'utiliser au mieux les conditions pédo-climatiques (sol et climat). Je pense bien sûr aux alpages ou à la moyenne montagne mais aussi à la Bretagne ou à la Normandie. Ces deux régions au climat doux en hiver et frais en été avec une pluviométrie régulière permettent une bonne croissance de l'herbe.



Aujourd'hui, la recherche de compétitivité peut passer par une capitalisation importante (ex : robot de traite) et une recherche de gros volumes, avec beaucoup de consommations intermédiaires (soja, etc.) Cependant, elle peut aussi passer par une diminution des coûts et une optimisation de la production. L'important est de bien calculer son prix de revient et d'utiliser au mieux la production de la ferme, on parle alors de l'autonomie des exploitations.

C'est la démarche dans laquelle se sont engagés les agriculteurs adhérents du CIVAM (Réseau Agriculture Durable). Ils m'avaient invité à visiter l'exploitation de Jean François Orain à St Malo des trois fontaines. Ce type d'exploitation consiste à faire pâturer les vaches. L'exploitation est organisée autour de cet objectif. Le fourrage n'est donc pas récolté puisque les vaches le récoltent elles-mêmes. La ration alimentaire est équilibrée par un savant mélange d'espèces végétales différentes. Les coûts en matériel et en consommations intermédiaires sont faibles. Les résultats économiques sont bons chez de nombreux agriculteurs. Un chiffre a retenu mon attention : le coût alimentaire du troupeau (vaches et génisses) pour 1000 litres de lait est de 88 € en moyenne avec ce type de conduite d'élevage, contre 128 € en moyenne pour les élevages en conduite plus classique. Le résultat courant est lui aussi meilleur alors que la production de lait est souvent plus faible.

Cette conduite d'élevage est aussi l'une des plus vertueuses en termes d'environnement. Voilà qui fait réfléchir.

Cela ne sera pas forcément la solution partout et toujours applicable, car les exploitations sont diverses et l'agriculteur doit s'adapter à son exploitation et à ses besoins. Cependant, c'est une voie que beaucoup d'agriculteurs empruntent aujourd'hui avec bonheur.

### Entretien avec des élèves de CM1 et CM2

J'ai été invité par la classe CM1-CM2 de l'école Jean de la Fontaine à la Gacilly. Les élèves dans le cadre de l'éducation civique s'interrogeaient sur mon travail de député.

Les députés font les lois avec le sénat. Ils contrôlent le Gouvernement et attirent son attention sur les règlements écrit par les ministères. Ces règlements ne sont pas toujours adaptés aux réalités quotidiennes. Je leur ai expliqué que je dois souvent faire remonter les difficultés de terrain liées à des textes réglementaires inadaptés ou trop tatillons. C'est mon travail à Paris.

Mais je suis aussi un acteur local dans la circonscription. La 4ème circonscription du Morbihan se situe sur l'est du Morbihan : 93 communes, 100 km de long et 50 km de large. Je reçois les habitants à la permanence en fonction des demandes. J'effectue des visites de communes et d'entreprises. Je rencontre des acteurs du territoire syndicats, associations, représentants des organisations professionnelles. La fonction est très prenante mais aussi très enrichissante. Elle permet de rencontrer des personnes très diverses et de voir la vitalité extraordinaire de ce territoire.

J'ai déjà rencontré les élèves de nombreuses écoles (Malansac, Taupont, Campénéac, Ploërmel, Guer, Marzan) et en tant qu'ancien enseignant je suis toujours heureux d'expliquer aux jeunes générations les principes de la démocratie dont la séparation des pouvoirs.



## Animations sur le territoire

### > Du 13 juin au 22 juillet, Guer. Au Centre Culturel Le Belvédère.

L'artiste expérimente la xylogravure pour traduire avec force l'histoire contemporaine : celle des migrations, inspirées au fil de ses rencontres. Ouverte du mardi au vendredi de 14h à 18h. Gratuit. Vernissage le samedi 13 juin à 12h. Contact : [belvedere.culture-guer@orange.fr](mailto:belvedere.culture-guer@orange.fr) / 02 97 22 14 47.

### > Du 5 juin au 30 septembre 2015, La Gacilly.

#### Festival La Gacilly Photo.

Le plus grand Festival Photo en plein air de France. Créé il y a 12 ans, le Festival Photo Peuples et Nature de La Gacilly a réuni plus de 2,5 millions de visiteurs autour des plus grands photographes internationaux. Une photo éthique et humaniste croisant les regards de photographes issus du monde de l'art et du photo-journalisme. Un festival engagé dans le développement durable.

### > 30 mai, Les Forges. Soirée Bretonne

A partir de 18h30 jeux traditionnels bretons. Repas-cabaret à 19h30 avec « Les Voaz » suivi d'une soirée musicale et dansante avec Christophe Brogard (Bombardé et Biniou) et le groupe LHYR. Tarifs : 7€ avec repas, 5€ sans repas. Contact : Salle polyvalente 56120 Les forges Téléphone fixe : 02 97 75 33 89 Téléphone portable : 06 76 97 57 37

### > 20 au 22 juin, Molac Foire Exposition de Molac

Organisée par le Comité des Fêtes de Molac, sur un terrain de 5 hectares, avec près de 400 exposants et 60 000 visiteurs.

> Entrée : 3€. Salon du machinisme agricole, concours de vaches "blondes d'aquitaine", chevaux etc... exposition-vente de matériel agricole mais aussi de motoculture, automobile, salon de l'habitat (construction, rénovation, aménagements intérieur et extérieur), meubles, expo-vente de véhicules, campings-car, voyageur, marché alimentaire, animations... Présence de plusieurs collectivités locales. Restauration sur place.

> Contact : 02 97 45 72 90 <mailto:comite-des-fetes0234@orange.fr> Organisation : Comité des fêtes de Molac